

FORMATION INITIALE DIGITALE DIAGNOSTIC AMIANTE AVEC MENTION

SF-F1195-5ème éd-aou2025

Objectifs

Connaitre le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de repérage amiante mention, prévus par la réglementation française

Public Visé

Diagnosticheurs immobiliers, personne en reconversion professionnelle, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, architectes, géomètres, maîtres d'œuvres, économistes, installateurs ENR, fenêtriers, chauffagistes, plombiers...

Objectifs pédagogiques

Suivre avec succès la formation initiale Diagnostic amiante mention dont le contenu est basé sur les exigences de compétences des opérateurs de diagnostic, selon le domaine de diagnostic, telles que définies dans les programmes d'examen de l'annexe III de l'arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

- Ressources pédagogiques au format numérique téléchargeable, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée)
- Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Alternance de phases d'apprentissage et d'exercices et quizz

MODALITÉS :

- Distanciel
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX de 2024 :

Taux de satisfaction : % de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par un QCM.

Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

✓ Pré Requis

Savoir rédiger en langue française afin de constituer la matérialisation des contrôles à effectuer.

Parcours pédagogique

Généralités

Connaissance de l'amiante et des risques liés ; Dates et notions essentielles ; Ensemble des diagnostics réglementaires obligatoires ; Les caractéristiques des réglementations techniques des IGH, des ERP de catégorie 1 à 4, des immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments industriels qui impactent la réalisation des missions relevant de la portée de la certification avec mention.

Contexte réglementaire

Les normes et les méthodes de repérages devant satisfaire à la mise en œuvre des obligations visées à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique ainsi que des examens visuels visés à l'article R. 1334-29-3 du même code. Les obligations visées à l'article R. 4412-97, pour les immeubles bâtis, du code du travail.

Contenu

L'amiante dans les bâtiments : mise en relation zones fonction ; Illustrations des matériaux annexés au décret ; Aspects chantier : examen visuel (norme NF X 46-021), technique de désamiantage, gestion des déchets... ; Analyse de risques (gestion du risque amiante) ; Le Dossier Technique Amiante ; Repérage avant Démolition ; Repérage avant travaux

Étude de cas et rédaction de rapport (exercice)

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires. Conformément à l'arrêté compétences du 01/07/2024

Qualification Intervenant(e)s

Équipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Les + métier

DATE :

formation asynchrone - droits ouverts pour 6 mois

LIEUX :

formation à distance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : achat sur notre portail digital formation.

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter et ouverture des droits une fois l'accord de prise en charge obtenu.

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

⌚ Durée

14.00 Heures (2 Jours)

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 400.00



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tel : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tel : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)